

Formule *verte*

Le magazine des matières premières et des ingrédients renouvelables

COSMÉTIQUE

Le biosourcé
au programme
des Rencontres
d'Aspa-Ingrecos

BIOTECHNOLOGIES

«TWB va
entrer dans
une phase de
pérennisation»

TRAITEMENT DE L'EAU

Odyssée
Environnement
présERVE les
réseaux de façon
durable

Dossier FILIÈRE BOIS

La chimie verte
au secours
de l'industrie
papetière

FOURNISSEURS D'INGRÉDIENTS

Biosourcé et biodiversité au programme des rencontres d'Aspa-Ingrecos

Le syndicat professionnel, qui fédère des fournisseurs d'ingrédients pour la cosmétique, a organisé, le 21 mars, des rencontres sur le thème des ingrédients biosourcés. Si ces produits sont plébiscités, les fournisseurs doivent surfer entre de nombreuses exigences - réglementaires ou clients - pour prouver la naturalité de leurs ingrédients et le respect de la biodiversité. La journée a permis d'apporter quelques éclaircissements.

« 88 % des Français ont une bonne image du biosourcé », selon un sondage Ifop réalisé pour le compte de l'Association chimie du végétal (ACDV). Dans le secteur de la cosmétique, cela se traduit par une demande accrue de produits naturels ou biosourcés que le grand public pense meilleurs pour la santé, a souligné Mariane Flamary, déléguée générale de l'ACDV. En tant que fournisseurs d'ingrédients pour la cosmétique, les adhérents de l'association Aspa-Ingrecos sont donc au cœur du sujet dans la mesure où ils développent des solutions pour accroître la naturalité de leurs formules. D'où la nécessité de disposer d'outils objectifs permettant de déterminer le caractère naturel ou biosourcé d'un ingrédient cosmétique.

Jusqu'à présent, c'était surtout par le biais de labels privés - Ecocert, Cosmos, Natrue...- que les fournisseurs d'ingrédients avaient la possibilité de qualifier le contenu de leurs produits, pour apporter la caution d'un organisme tiers à leurs clients de la cosmétique. Ceci jusqu'à l'arrivée de la norme internationale ISO 16128. « Cette norme

dit ce que sont les ingrédients naturels et d'origine naturelle, biologiques et d'origine biologique et comment on calcule le contenu dans le produit fini », a résumé Anne Dux, directrice des affaires réglementaires de la FEBEA. Un des principaux intérêts de ce référentiel est qu'il peut établir le caractère naturel ou biosourcé des ingrédients non chimiquement analysables, par une évaluation détaillée de la traçabilité de toutes les matières premières entrant dans la composition de ces ingrédients et de leur propre caractère naturel ou biosourcé. L'arrivée de cette norme en début d'année 2018 était très attendue par les professionnels car elle va permettre de fluidifier les échanges entre fabricants d'ingrédients et fabricants de produits cosmétiques, selon Anne Dux. Face à ce besoin, Bénédicte Roux, directrice des affaires réglementaires de Pierre Fabre Dermo Cosmétique, a expliqué que bien avant l'arrivée de la norme, son groupe avait dû développer en interne un référentiel de naturalité pour les ingrédients des produits cosmétiques de ses marques Klorane, A-Derma et René Furterer. Olivier Midler, administrateur de Gattefossé et membre du comité de direction d'Aspa-Ingrecos, a souligné un autre intérêt de l'ISO 16128, dans la mesure où elle se base uniquement sur « des éléments objectifs, scientifiquement vérifiables, liés au produit, en les séparant d'autres exigences telles que la politique RSE du fabricant, le commerce équitable, le cycle de vie du produit, le bilan carbone, etc. ». Ces aspects, tout-à-fait importants, doivent selon lui être traités séparément du caractère naturel ou biosourcé. Pour autant, les labels privés, qui mêlent étroitement naturalité, agriculture biologique et RSE, continueront de jouer leur rôle, dans un esprit de complémentarité. À commencer par le référentiel européen Cosmos qui promeut les cosmétiques biologiques et naturels et permet d'apposer un label sur les produits finis susceptibles de guider le consommateur dans ses choix. Un référentiel qui impose, entre autres, l'usage de conditionnements plus respectueux de l'environnement et

Toujours plus d'ingrédients biologiques et naturels pour la cosmétique.



© Pixabay



© Aspa-Ingrecos

Les rencontres Aspa-Ingrecos ont réuni une soixantaine de personnes.

un étiquetage apportant plus de transparence au consommateur, comme le souligne Matthieu Bouffartigue, responsable du pôle matières premières d'Ecocert GreenLife. De son côté, Christophe Séné, conseiller en Affaires réglementaires et Développement durable chez Stepan, était venu présenter la certification européenne élaborée par le CEN-TC/276 (la future norme européenne EN-17035) et l'ISO/TC-91 pour la future norme internationale ISO bio-sourcée des surfactants auxquelles il collabore. Conçu pour déterminer le contenu biosourcé d'un produit en s'appuyant sur la mesure du C14, cet outil pourrait, par exemple, compléter la norme ISO 16128. « Notre préoccupation est de savoir ce que souhaitent nos clients », a résumé Alain Milius, président d'Aspa-Ingrecos. « Est-ce qu'il y a des certifications, normes ou labels qui sont plus indispensables que les autres, sachant que nous ne pourrions pas répondre à tout ? »

Respecter la biodiversité

Autre temps fort de la journée, le sujet de l'origine de la ressource végétale. Contrairement à l'agroalimentaire, il apparaît difficile de pratiquer uniquement un sourcing local pour les ingrédients cosmétiques. Les fabricants sont souvent amenés à faire appel à des plantes rares en provenance de territoires exotiques pour bénéficier de propriétés originales. À ce titre, les fournisseurs d'ingrédients sont soumis, depuis 2014, au protocole de Nagoya pour un partage des bénéfices qu'ils peuvent tirer de ce prélèvement de ressources génétiques ou de savoir-faire ancestraux. Mais leur inquiétude porte aujourd'hui sur la transposition en droit français de ce protocole dans le cadre de la loi biodiversité de 2016.

Entrée en vigueur en juillet 2017, elle régleme aussi l'accès à des ressources qui se situent sur le territoire métropolitain. Et ce, dès les phases de recherche et développement où des autorisations sont à demander, dans le cadre du dispositif APA (Accès et partage des avantages). Les démarches peuvent être effectuées en ligne avec une grande simplicité, selon une délégation du ministère de la Transition écologique et solidaire qui a participé à la journée, sous la conduite de Guillaume Faure, adjoint au chef du bureau de l'encadrement des impacts sur la biodiversité. Des fournisseurs d'ingrédients implantés dans l'Est de la France assurent qu'il serait plus simple de traverser la frontière pour réaliser des prélèvements de plantes à des fins de recherche, alors que l'Allemagne serait moins sévère dans son application de Nagoya.

Puis, l'intervention de Julia Joliva de l'Union for Ethical Biotrading (UEBT) a montré que l'engagement d'une société dans le sourcing éthique et la biodiversité pouvait lui permettre de prétendre à un label UEBT délivré par son organisation. Parmi les sociétés qui ont déjà reçu ce précieux label, elle a, par exemple, cité LVMH Recherche/parfums & cosmétiques, Firmenich et Weleda.

Enfin, deux intervenants sont venus témoigner qu'il n'y avait pas que les végétaux terrestres susceptibles de fournir des ingrédients biosourcés. Philippe Potin, directeur de recherche CNRS à la station biologique de Roscoff, a rappelé le potentiel des macro-algues, riches en substances chimiques (polysaccharides, polyphénols, acides gras polyinsaturés, mannitol, bêtaïnes, composés organosulfurés, protéines, acides aminés). Il en existerait 25 000 espèces sur la terre,

dont plus de 700 rien qu'en Bretagne. Didier Schneider, directeur de Seqens Proteus et membre du conseil d'administration du Sicos, a évoqué le potentiel de la biotech qui utilise des organismes vivants (animaux, végétaux ou micro-organismes) pour produire des ingrédients. La technologie est connue depuis la nuit des temps dans l'alimentaire pour des questions de conservation (cas de la bière, du fromage ou de la choucroute). Elle est maintenant développée pour produire des produits chimiques (vitamines, acides aminés, acide succinique, hyaluronique...). « La cosmétique souhaite utiliser des produits sains et responsables pour réduire son impact sur l'environnement ; la biotechnologie peut apporter une réponse adaptée », a conclu Didier Schneider.



Les algues, sources d'ingrédients.

La journée s'est achevée par une revue des sujets d'actualité parmi les plus brûlants. Au programme : la Chine, dont la liste de substances autorisées pour la fabrication des cosmétiques freine toute innovation. Une révision est cependant en cours et l'EFFCI (syndicat européen) suit le sujet. Pour ce qui est des microplastiques, après leur interdiction dans des applications d'exfoliation ou de nettoyage (loi sur la biodiversité), ils sont maintenant montrés du doigt en Europe où une législation se prépare. L'organisation suit également le sujet des nanomatériaux, en poursuivant les discussions avec les autorités de l'État sur les techniques d'analyses et méthodes de caractérisation à utiliser en fonction des ingrédients, puis celui du Brexit, sujet à rebondissements. Dans ses conclusions, Alain Milius s'est félicité de la richesse des présentations et des débats, annonçant déjà pour 2021 la tenue d'un nouveau rendez-vous. ■

Sylvie Latieule